

## **Synode national 2014 en Avignon p.60**

### Décision 14 : accueil des réfugiés

Vœu sur l'accueil des réfugiés (80 voix pour, 0 contre) Le 28 mai 2014, deux camps d'exilés (Syriens, Afghans, Erythréens...) ont été démantelés à Calais au mépris de la circulaire du 26 août 2012, c'est-à-dire sans diagnostic préalable, sans concertation avec les Associations, sans solution humaine.

La situation de Calais dure depuis une vingtaine d'années, malgré les nombreuses alertes de la part des Eglises, fédérations d'Eglises et Associations. Cet événement est la partie visible de l'iceberg, la politique d'accueil des étrangers n'est pas conforme aux traditions de la République, ni à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Les décisions précautionneuses qui se sont succédées, faites pour satisfaire les uns puis les autres, produisent le contraire de ce qui est demandé, annoncé et souhaitable ; ces politiques sont ruineuses, ces décisions sont inhumaines (campements de fortune, situation sanitaire fortement dégradée, clandestinité mortifère).

L'accueil des réfugiés syriens, limité à 500 personnes, est un autre exemple de ces politiques que nous appelons à changer.

C'est pourquoi le Synode national de l'Eglise protestante unie de France réuni en Avignon du 29 mai au 1er juin 2014, charge le Conseil national de l'Eglise protestante unie de France et au Conseil de la Fédération protestante de France de demander au Premier Ministre et au Ministre de l'Intérieur de mettre en place une politique généreuse et réaliste d'accueil et d'hospitalité, étayée sur l'expertise des Associations :

- pour informer et accompagner les étrangers qui arrivent sur notre territoire ou qui ne veulent que le traverser ;
- pour la mise en place d'hébergements d'urgence ;
- pour simplifier et faciliter les procédures de demande d'asile ;
- pour mettre en place avec le Royaume Uni des conventions permettant des passages officiels sans prises de risques. Le Synode national demande en outre au Conseil national de diffuser ce texte à toutes les Eglises locales de l'Eglise protestante unie de France.